



## **PROCÈS VERBAL**

### **COMMISSION SPORTIVE SENIORS**

#### **MARDI 10 DECEMBRE 2024 - PV N°19**

**PRESENTS** : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, DELTREUIL Valérie, DI PIERRO José, BARIAU Marie

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [secretariat@dordogne-perigord.fff.fr](mailto:secretariat@dordogne-perigord.fff.fr), le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

#### **Exploitation des feuilles de match - Journée des 07 et 08.12.2024**

##### **Feuilles de match transmises à la Commission de Discipline :**

D1 Seripub 24

- 28827997 : Pays de Montaigne et Gur. 1 / Montignacoise ES 1

D2 poule A

- 28828356 : Tocane st Apre US 1 / Pays Fénélon US 1

D2 poule B

- 28828536 : Marquay Tamn. 1 / Périgord Noir Ent. 1
- 28828539 : Pays de l'Eyraud 1 / Sarlat Marci. 2

D4 poule D

- 288029953 : Naussanne Sab. 1 / La Force Ginestet P. 2

##### **Feuilles de match transmises à la Commission des Litiges et Contentieux :**

D3 poule A

- 28830596 : Jumilhacoise US 1 / Chancelade Marsac 2

D3 poule D

- 28839083 : Thiviers Nord Dord. 2 / US Marsaneix 1

##### **Forfaits d'une journée :**

D4 poule A

- 28830792 : Brantome CA 2 / **Ent. Condat Villac 3**

D4 poule E

- 28831235 : Foot Sud Bastide 2 / **Rouffignac OC 2**

F8 poule B

- 28945437 : Terrasson Port 1 / **St Paul Roche FC 1**

C8 poule A

- 29711313 : **Chapelloise JS 2** / Périgueux Foot 3

C8 poule B

- 29711501 : Eymetoise FCO 2 / **Lalinde Couze Sauve. 2**

Lalinde Couze Sauveb. FORFAIT GENERAL suite à trois forfaits. Amende de 33 €



# DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



### Divers :

La Commission Sportive Seniors informe que les frais de déplacement du club de Vergt seront à la charge du district suite à l'annulation de la rencontre Javerlhac 2 / Vergt 2 du week-end du 08/12/2024. Les frais kilométriques sont calculés sur le trajet Vergt - Château L'Evêque, soit 33 km x 1,6 € = 52,80 €.

### Modification du calendrier :

La Commission Sportive Seniors informe que le week-end du 21 et 22 décembre 2024, initialement prévu pour un tour de coupes, sera consacré aux matchs de rattrapage.

Le prochain tour de Coupes sera le week-end du 11 et 12 janvier 2024 et seront incluses dans ce tour de Coupe du Département les équipes de Départemental 1 ainsi qu'un tirage pour les équipes de niveau Ligue.

### Courrier :

Demande d'informations complémentaires au club de BERGERAC LA CATTE

#### **Les Présidents**

GUILLAUMEAU Vincent  
BARONDEAU Christophe

#### **Secrétaire de séance**

GUILLAUMEAU Jessica